

**MASTER 2  
DETER**

**Développement et territoires :  
ressources, politiques  
et stratégies**

2023-2024

**MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT**

# MOT D'ACCUEIL

## **Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !**

Nous vous recevons avec enthousiasme dans l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. L'École d'urbanisme de Paris (EUP) vous offre une formation opérationnelle pour agir dans un contexte national et global de transformations écologiques, sociales, économiques et politiques qui exigent de renouveler la conception et la pratique des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans ce contexte, vous serez invitée à découvrir une grande diversité de thématiques et de manières de faire. L'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'EUP vous permet de vous ouvrir à des points de vue différents, de vous confronter à des contradictions et de développer vos capacités d'argumentation et de coopération avec une pluralité d'interlocuteurs et d'interlocutrices. Notre école défend ainsi le pluralisme comme un mode de coexistence entre des approches qui peuvent être convergentes ou antagoniques.

Le but de l'EUP est donc de vous offrir un ensemble complet de formations couvrant de nombreux domaines vous permettant d'acquérir des compétences pour différentes situations de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignantes-chercheuses et de praticien·nes, reconnues aussi bien nationalement qu'internationalement, vous ouvriront des horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que des domaines d'application. Ils et elles mettent à votre disposition un éventail d'expériences et de ressources dont vous devez tirer parti, grâce à leurs réseaux scientifiques et leurs partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des entreprises ou des associations. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est à votre écoute pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus. Les étudiant·es de l'EUP bénéficient également de tous les services généraux des deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, dont relève l'école. Plusieurs associations animent une riche vie étudiante à l'EUP et le réseau des anciens et anciennes constitue une plateforme importante pour accéder à des opportunités professionnelles.

Dans ce livret, vous trouverez de multiples informations sur l'organisation de votre vie d'étudiante dans un environnement particulièrement foisonnant pour étudier les questions urbaines et d'aménagement. L'École d'urbanisme de Paris est installée sur le Campus Descartes où sont présents de nombreux organismes d'enseignement et de recherche qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse, notamment les trois laboratoires associés à l'école, le Lab'Urba, le Latts et le LVMT, et au-delà l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, l'École des Ponts Paristech, ainsi que plusieurs autres laboratoires, départements universitaires et écoles d'ingénieurs.

Cette année sera un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel passionnant et enthousiasmant. Vous allez pouvoir agir en future professionnelle soucieux·se de notre institution commune, des personnes qui la font vivre. Les étudiant·es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

**Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2023-2024.**

Jérôme Monnet et Arnaud Passalacqua, Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris

# SOMMAIRE

<b>L'École d'Urbanisme de Paris.....</b>	<b>4</b>
<b>1 Le Master Urbanisme et Aménagement.....</b>	<b>5</b>
1.1 Présentation des parcours .....	8
1.2 Débouchés professionnels .....	11
1.3 Calendrier de l'année 2023-2024 .....	12
1.4 Déroulement de l'année.....	13
1.5 Modalités de validation .....	13
1.6 Les activités communes de la mention.....	13
1.7 Programme des activités communes du S3.....	15
1.8 La Chaire « Aménager le Grand Paris ».....	20
▪ Le label « itinéraire de formation Grand Paris ».....	20
1.9 Mobilités internationales.....	21
1.10 Stage et mémoire en Master 2.....	24
1.11 La Voie Recherche .....	25
1.12 Présentation des activités .....	27
<b>2 M2 DETER - Développement et Territoires : ressources, politiques et stratégies .....</b>	<b>28</b>
2.1 Présentation du parcours.....	29
2.2 Organisation de la formation .....	31
2.3 Description des modules .....	33
<b>3 Informations générales .....</b>	<b>43</b>
3.1 Équipe enseignante .....	44
3.2 Équipe administrative.....	49
3.3 Vie étudiante – informations pratiques .....	50
▪ BAIP – Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP .....	50
▪ Services de la Vie étudiante (Université Gustave Eiffel   UPEC).....	50
▪ Études et handicaps.....	50
▪ Environnement numérique de travail (ENT).....	51
▪ Salles informatiques.....	51
▪ Ressources documentaires.....	51
▪ Aides financières.....	52
▪ Restauration.....	52
▪ Associations étudiantes – réseau d'anciens et anciennes.....	53
3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles .....	54
3.5 Venir à l'EUP .....	57

# L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenue, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

---

# MASTER

# URBANISME ET AMÉNAGEMENT

## École d'Urbanisme de Paris

2023-2024

---

**Responsable du Master :**  
**Hélène DANG VU** ([helene.dang-vu@univ-eiffel.fr](mailto:helene.dang-vu@univ-eiffel.fr))

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une **transversalité d'approches disciplinaires complémentaires**, et sur une **expertise en matière de compétences requises**, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant·es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « **socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement** » est dispensé en première année tandis que des **parcours d'approfondissement professionnel**, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des **étudiant·es issues de formations diverses** (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un **important investissement des étudiant·es** dans leur formation.

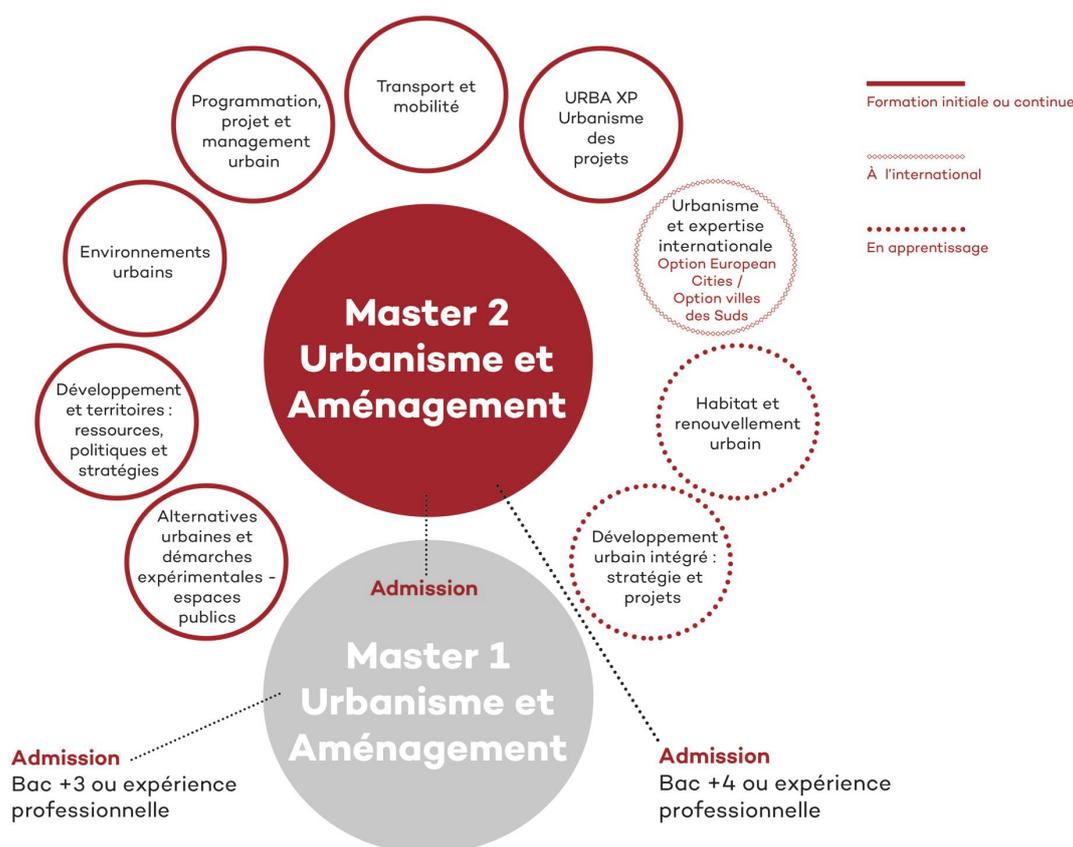


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

## 1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIERE ANNEE (M1) vise à l'acquisition d'un **socle commun de savoirs et de savoir-faire** propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant-es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNEE (M2) l'étudiant-e doit choisir un **parcours d'approfondissement** parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant-es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté et les intitulés ne doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant-es-chercheur-es porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologiques.

## **PARCOURS AUDE**

### **ALTERNATIVES URBAINES ET DEMARCHES EXPERIMENTALES – ESPACES PUBLICS**

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant·es de se ré-approprier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

**Responsables : Gwendal SIMON**

## **PARCOURS DETER**

### **DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATEGIES**

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

**Responsables : Emre KORSU**

## **PARCOURS DUI (ALTERNANCE)**

### **DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE : STRATEGIES ET PROJETS**

Ce parcours forme de futur·es professionnel·les au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnel·les à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel·les à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif, ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant·es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

**Responsable : Claire ARAGAU – Yoan MIOT**

## **PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS**

Face aux changements globaux, ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement avec une approche résolue à faire face aux enjeux environnementaux et écologiques contemporains à différentes échelles. Le parti-pris pédagogique est de former des professionnel·le.s capables d'analyser et/ou d'intervenir sur les territoires anthropisés et notamment urbains en ayant une connaissance scientifique interdisciplinaire et appliquée de ces enjeux : cours thématiques fondamentaux et d'approfondissement alternent avec des études de cas opérationnelles, des approches critiques et des retours d'expérience professionnels.

**Responsables : Sabine BOGNON – Maylis DESROUSSEAUX**

## **PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)**

### **HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN**

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnel·les de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

**Responsables : Claire CARRIOU – Christophe NOYÉ**

## **PARCOURS PROMU**

### **PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN**

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnel·les de l'aménagement à travers les enseignant·es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

**Responsables : Joël IDT – Emmanuel REDOUTEY**

## **PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISE EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)**

### **TRANSPORT ET MOBILITE**

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant·es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel·les et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement, en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques.

Ouvert à tout·e étudiant·e titulaire d'un M1 et à tout·e élève ingénieur·e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

**Responsable EUP : Pierre ZEMBRI**

**Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN**

## **PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE**

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant·s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant·es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

**LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISÉ EN DEUX OPTIONS :**

- European Cities (entièrement en anglais).

**Responsables : Christine LELÉVRIER**

- Villes des Suds.

**Responsable : Sylvie JAGLIN**

## **PARCOURS URBA XP**

### **URBANISME DE PROJETS**

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant·es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant·es encadrés par cinq à six enseignant·es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant·es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

**Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER**

## 1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

### ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formés dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

### PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur·euses politiques (élu·es, représentant·es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

### DEMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

### GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel·les s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

**Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention** (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

# 1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2023-2024

Septembre 2023		Octobre 2023		Novembre 2023		Décembre 2023		Janvier 2024		Février 2024	
1	Ve	1	Di	1	Me Férié	1	Ve	1	Lu	1	Je
2	Sa	2	Lu	2	Je	2	Sa	2	Ma	2	Ve
3	Di	3	Ma	3	Ve	3	Di	3	Me	3	Sa
4	Lu	4	Me	4	Sa	4	Lu	4	Je	4	Di
5	Ma	5	Je	5	Di	5	Ma	5	Ve	5	Lu
6	Me	6	Ve	6	Lu	6	Me	6	Sa	6	Ma
7	Je	7	Sa	7	Ma	7	Je	7	Di	7	Me
8	Ve	8	Di	8	Me	8	Ve	8	Lu	8	Je
9	Sa	9	Lu	9	Je	9	Sa	9	Ma	9	Ve
10	Di	10	Ma	10	Ve	10	Di	10	Me	10	Sa
11	Lu	11	Me	11	Sa Férié	11	Lu	11	Je	11	Di
12	Ma	12	Je	12	Di	12	Ma	12	Ve	12	Lu
13	Me	13	Ve	13	Lu	13	Me	13	Sa	13	Ma
14	Je	14	Sa	14	Ma	14	Je	14	Di	14	Me
15	Ve	15	Di	15	Me	15	Ve	15	Lu	15	Je
16	Sa	16	Lu	16	Je	16	Sa	16	Ma	16	Ve
17	Di	17	Ma	17	Ve	17	Di	17	Me	17	Sa
18	Lu	18	Me	18	Sa	18	Lu	18	Je	18	Di
19	Ma	19	Je	19	Di	19	Ma	19	Ve	19	Lu
20	Me	20	Ve	20	Lu	20	Me	20	Sa	20	Ma
21	Je	21	Sa	21	Ma	21	Je	21	Di	21	Me
22	Ve	22	Di	22	Me	22	Ve	22	Lu	22	Je
23	Sa	23	Lu	23	Je	23	Sa	23	Ma	23	Ve
24	Di	24	Ma	24	Ve	24	Di	24	Me	24	Sa
25	Lu	25	Me	25	Sa	25	Lu	25	Je	25	Di
26	Ma	26	Je	26	Di	26	Ma	26	Ve	26	Lu
27	Me	27	Ve	27	Lu	27	Me	27	Sa	27	Ma
28	Je	28	Sa	28	Ma	28	Je	28	Di	28	Me
29	Ve	29	Di	29	Me	29	Ve	29	Lu	29	Je
30	Sa	30	Lu	30	Je	30	Sa	30	Ma	30	Ve
		31	Ma			31	Di				
Mars 2024		Avril 2024		Mai 2024		Juin 2024		Juillet 2024		Août 2024	
1	Ve	1	Lu Férié	1	Me Férié	1	Sa	1	Lu	1	Je
2	Sa	2	Ma	2	Je	2	Di	2	Ma	2	Ve
3	Di	3	Me	3	Ve	3	Lu	3	Me	3	Sa
4	Lu	4	Je	4	Sa	4	Ma	4	Je	4	Di
5	Ma	5	Ve	5	Di	5	Me	5	Ve	5	Lu
6	Me	6	Sa	6	Lu	6	Je	6	Sa	6	Ma
7	Je	7	Di	7	Ma	7	Ve	7	Di	7	Me
8	Ve	8	Lu	8	Me	8	Sa	8	Lu	8	Je
9	Sa	9	Ma	9	Je Férié	9	Di	9	Ma	9	Ve
10	Di	10	Me	10	Ve	10	Lu	10	Me	10	Sa
11	Lu	11	Je	11	Sa	11	Ma	11	Je	11	Di
12	Ma	12	Ve	12	Di	12	Me	12	Ve	12	Lu
13	Me	13	Sa	13	Lu	13	Je	13	Sa	13	Ma
14	Je	14	Di	14	Ma	14	Ve	14	Di Férié	14	Me
15	Ve	15	Lu	15	Me	15	Sa	15	Lu	15	Je Férié
16	Sa	16	Ma	16	Je	16	Di	16	Ma	16	Ve
17	Di	17	Me	17	Ve	17	Lu	17	Me	17	Sa
18	Lu	18	Je	18	Sa	18	Ma	18	Je	18	Di
19	Ma	19	Ve	19	Di	19	Me	19	Ve	19	Lu
20	Me	20	Sa	20	Lu Férié	20	Je	20	Sa	20	Ma
21	Je	21	Di	21	Ma	21	Ve	21	Di	21	Me
22	Ve	22	Lu	22	Me	22	Sa	22	Lu	22	Je
23	Sa	23	Ma	23	Je	23	Di	23	Ma	23	Ve
24	Di	24	Me	24	Ve	24	Lu	24	Me	24	Sa
25	Lu	25	Je	25	Sa	25	Ma	25	Je	25	Di
26	Ma	26	Ve	26	Di	26	Me	26	Ve	26	Lu
27	Me	27	Sa	27	Lu	27	Je	27	Sa	27	Ma
28	Je	28	Di	28	Ma	28	Ve	28	Di	28	Me
29	Ve	29	Lu	29	Me	29	Sa	29	Lu	29	Je
30	Sa	30	Ma	30	Je	30	Di	30	Ma	30	Ve
31	Di			31	Ve			31	Me	31	Sa

## 1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours.

Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant-es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours.

Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres, Journée Grand Paris au mois de janvier.

Les étudiant-es de la Voie Recherche sont également inscrit-es dans un parcours spécifique, dont ils et elles suivent l'essentiel des activités de groupe. L'inscription dans cette voie se fait : soit en début d'année, soit au second semestre pendant lequel l'essentiel de l'activité devient l'élaboration d'un mémoire. Les étudiant-es souhaitant faire une demande d'allocation doctorale doivent anticiper le plus tôt possible leur inscription en Voie Recherche. Ces éléments sont détaillés dans la suite du livret.

Les parcours en alternance ont un calendrier spécifique.

**Le suivi de la Voie Recherche est dense et suppose un engagement fort des étudiant-es.**

## 1.5 MODALITÉS DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année statue sur les résultats du second semestre et de l'attribution du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7/20.

Le rattrapage est facultatif pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10/20.

Dans ce cas, l'étudiant-e doit se signaler auprès de la scolarité, qui transmet à l'enseignant-e pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier mené dans chaque parcours, ainsi que le mémoire de première et de seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

## 1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

### PRESENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant-es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant-es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent en petit groupe autour d'un projet à mener sur une semaine, sous la supervision d'une enseignant-e (les activités proposées sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre).

La simultanéité des activités sur une semaine doit permettre une transversalité des approches.

Les activités communes visent également à travailler :

- La façon dont les étudiant-es adhèrent à la formation par des activités favorisant l'appui sur les camarades en tant que sources supplémentaires d'apprentissage et d'inspiration.
- Les supports d'enseignement en ajoutant aux dispositifs traditionnels des supports de transfert diversifiés et de qualité (logiciel de simulation, mise en situation, prototypisation collective).

## CALENDRIER ET INSCRIPTION

L'équipe pédagogique vous propose plusieurs activités au choix (voir page suivante). Vous ne pourrez participer qu'à une seule activité. Une fiche d'inscription vous sera remise sur laquelle vous hiérarchiserez quatre vœux par ordre de préférence. Dans la mesure du possible, nous essaierons de satisfaire au mieux votre demande.

La présence des étudiant-es est obligatoire pour valider les activités communes, qui participent de l'obtention du diplôme. L'évaluation se fait par validation d'acquis (sans note).

## CONTACTS DES ACTIVITES COMMUNES

Responsable pédagogique : Florent LE NÉCHET ([florent.le-nechet@univ-eiffel.fr](mailto:florent.le-nechet@univ-eiffel.fr)).

Secrétariat pédagogique : en cours de recrutement



Activités Communes 2017-2018, "Regarder et retranscrire : approches sensibles et plurielles d'un territoire", référent-es : collectif Sans plus attendre. © École d'Urbanisme de Paris.

## **1.7 PROGRAMME DES ACTIVITÉS COMMUNES DU S3**

### **DU 02 OCTOBRE AU 06 OCTOBRE 2023**

#### **AC 1 : LE SON UN OUTIL PLURIEL POUR RACONTER LA VILLE**

Référent·e : S. BUTEAU

Langue: Français

##### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

- Découvrir et s'approprier le son comme un outil d'expression et de partage.
- S'exprimer et retranscrire ce que l'on observe via le son.
- Mettre en lumière la richesse et l'histoire d'un quartier via le média sonore

##### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

Après une première partie de l'activité consacrée à la découverte du micro-enregistreur et du montage sonore (comment choisir les extraits, l'utilisation d'un logiciel de montage, etc.) l'objectif de l'activité est de découvrir comment mobiliser ces compétences pour raconter un territoire. Ainsi, après avoir préparé vos prises de son (recherche sur le quartier, observations, entretiens informels), vous serez amené à récolter une pluralité de sons (micro-trottoir, sons d'ambiance, descriptions, etc.) afin de retranscrire un quartier son histoire passée et actuelle. Suite à vos prises de son un travail de montage sonore sera à réaliser afin de présenter des capsules sonores lors de la restitution collective devant les autres étudiant.e.s.

#### **AC 2 : TOUR DU GRAND PARIS**

Référent : L. COUDROY DE LILLE

Langue : Français

CHAIRE  
△  
MÉNAGER  
le GRAND  
PARIS

##### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

Organisation d'un parcours de visites en région Ile-de-France;

##### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

L'activité démarre le mardi matin. Le jeudi et vendredi matin, le groupe organise le parcours en car avec des arrêts-visite de 90 mn ou 2 heures.

#### **AC 3 - ATELIER D'ECRITURE : L'ECRITURE DES LIEUX**

Référente : Karine Sahler

Langue : Français

##### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

Cette activité contribue à l'acquisition de compétences en matière d'observation, d'écriture et de restitution.

##### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

Après une séance de présentation de la démarche, les étudiants réaliseront plusieurs exercices d'écriture de lieux, en salle et en extérieur, selon des protocoles proposés par l'oulipe comme par exemple : <http://oulipe.net/fr/contraintes/a-supposer> (et d'autres). Par l'écriture, les étudiants sont amenés à repenser leurs pratiques d'observation, à se décentrer, et à déployer leur capacité à se projeter dans un futur imaginaire.

Dans un second temps, les étudiants élaboreront ensemble un dispositif de restitution de leurs textes.

## **AC 4 : LA MARE ECOLOGIQUE — OUTIL DE GESTION DE L'EAU ET SOURCE DE BIODIVERSITE**

**Référent : V. STRANSKY**

**Langue : Français**

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

Dans dix ans, les besoins en eau douce des humains dépasseront de 40 % ce que la Terre est en mesure de nous fournir. L'espoir que cessent les spirales de la surexploitation et de la pollution, amplifiées par le dérèglement climatique, s'amenuise de jour en jour. Ces constats alarmistes ne doivent cependant pas décourager l'action. L'objectif de cette activité est de faire circuler (à fort débit !) le message que la présence de l'eau sur Terre ne doit plus être considérée comme un bien acquis et définitif, mais qu'au travers de dispositifs simples pouvant être mis en œuvre par tout un chacun, il est possible d'apporter une contribution significative à une gestion de l'eau qui améliore la disponibilité de cette molécule vitale, aux bienfaits incalculables.

### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

Tirant parti de la présence, à proximité immédiate de l'EUP, du « Jardin Pontanique » (<https://jardin-pontanique.enpc.org/>), l'activité proposée consiste à réaliser, au sein de cet espace, une (petite !) mare écologique, dont la conception devra intégrer diverses contraintes locales, aussi bien imposées (géothermie, risque de vandalisme, présence d'animaux fouisseurs,...) que choisies (utilisation de matériaux naturels, recours à la « récupération »,...). Au niveau des résultats attendus, par delà les bienfaits écosystémiques que la présence d'une mare ne manquera pas d'apporter au Jardin Pontanique (lissage « par rétention » des apports d'eaux pluviales que le dérèglement climatique rend à la fois plus rares et plus « brutaux », accroissement de la biodiversité propice à la régulation naturelle des « nuisibles », bénéfiques "sociaux" —esthétiques, "bien-être",...— de cette petite pièce d'eau qui, progressivement, accueillera une flore et une faune variée,...), cette activité sera également une occasion d'expérimenter des techniques possiblement transposables à des réalisations futures, plus ambitieuses.

## **AC 5 : LA BALADE URBAINE : UNE AUTRE APPROCHE DE LA VILLE ?**

**Référent : A. DUVAL**

**Langue : Français**

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

Développée à partir des années 1950 dans le champ urbanistique français, notamment au sein du mouvement situationniste, la balade urbaine a d'abord été pensée comme un outil de contestation de politiques d'aménagement jugées verticales et mortifères. Diffusée par la suite dans d'autres mouvements, elle s'est affirmée comme un moyen privilégié d'approche des dimensions sensibles de l'espace urbain mais aussi des savoirs des habitant.e.s sur leurs lieux de vie. En assistant à une balade urbaine déjà constituée autour de la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse, les étudiant.e.s se familiariseront avec cet outil, avant de s'y confronter en groupes en concevant une sur la problématique et le terrain de leur choix. La restitution à distance, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris, donnera l'occasion de réfléchir aux moyens de représentation d'un cheminement sensible et ouvert dans une salle close avec des contraintes matérielles.

### CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une courte présentation de l'émergence et des pratiques contemporaines de la ballade urbaine dans le champ urbanistique français, une ballade dédiée à la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse sera présentée aux étudiant.e.s le premier jour de l'activité commune. Dans les jours suivants, il sera demandé aux étudiant.e.s de concevoir une ballade urbaine sur la problématique et le terrain de leur choix. Toujours en lien avec les encadrants, par le biais d'échanges quotidiens sur et en dehors du terrain, cette ballade urbaine devra être pensée en lien avec une restitution à distance, de forme libre, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris.

### AC 6 : ECRITURE CREATIVE ET IMAGINAIRES URBAINS DES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES

Référent : A. LANDON & G. LACROIX

Langue : Français

Partenariat avec le CIPEN de l'Université Gustave Eiffel

CHAIRE  
D'AMENAGER  
le GRAND  
PARIS

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Faciliter l'écriture professionnelle grâce à l'écriture créative

Développer la réflexivité sur le fonctionnement et les limites de l'IA

Appréhender les imaginaires et les valeurs de l'IA sur la ville et les métropoles comme le Grand Paris

### CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité vise à explorer les outils d'intelligence artificielle et les imaginaires urbains qu'ils déploient à partir d'un exercice d'écriture créative. Il s'agit de construire en petits groupes un court récit sur un univers urbain métropolitain utopique ou dystopique à l'aide d'outils d'intelligence artificielle. La narration peut être textuelle et imagée.

Un premier temps sera consacré à appréhender différents outils d'intelligence artificielle pour comprendre l'usage des prompts de commandes et les biais et limites de ces outils.

Un deuxième temps sera consacré à travers une série d'exercices à construire un court récit assisté par une IA. Cette partie sera ponctuée de plusieurs temps d'échanges avec l'équipe pédagogique pour analyser les imaginaires urbains déployés par les IA et améliorer l'utilisation de ces outils.

Enfin, un dernier temps sera consacré à préparer une restitution sous forme de petits livrets imprimés.

### AC 7 : URBAX + INTERNATIONAL COMPARISON OF URBAN PLANNING SYSTEMS

Référent : J. Idt

Langue : English

### MAIN OBJECTIVES

The URBAX role-playing game provides an insight into the system of actors involved in urban development in France. Students take on the roles of urban planning actors (local authorities, developers, promoters, land owners, etc.). They have to understand their logics of action. They negotiate with each other during the game, in a way that is very similar to what happens in the real life. Students gain an understanding of the dynamics of actors games and negotiations around urban development projects.

In parallel to the game, the students will try to understand how these planning actors systems operate in countries other than France. They will try to highlight the similarities and differences (through literature and internet research).

## CONTENTS

The game is played throughout the week. Each actor in the game is played by a small group of students. The session is led by the teacher, who is the gamemaster (and who also helps the students to understand the situations). Each day, the students play the game for half of the day. The other half-day is devoted to comparing the action system that has been tested in the game, with cases in countries other than France (chosen by the students).

## **AC 8 : RECHERCHER... QUOI, POURQUOI, COMMENT ?**

Référent : M. VANIER

Langue : Français

Partenariat institutionnel : François Ménard (PUCA)

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Ouvrir la perspective de la recherche en urbanisme pour nos étudiants

### CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Le groupe se donnera pour objectif de définir (pour venir le présenter le vendredi matin) un programme de recherche dans un champ, sur des enjeux et selon une forme à imaginer (de l'appel à projets au cadre expérimental, en passant par la résidence de recherche, la commande événementiel ("l'événement de recherche"?), la "recherche-création", etc.), de nature à renouveler la pratique de la recherche en urbanisme. Vers quoi la recherche en urbanisme doit-elle se tourner aujourd'hui ? Pour traiter de quelles questions ? En se proposant quel cadre d'exercice concret ? Et en se donnant quelles finalités, au-delà d'elle-même ? On réfléchira particulièrement à ce qui pourrait faire ou refaire de la recherche une activité collective plutôt qu'une aventure personnelle. Le groupe travaillera à partir d'un cahier des charges (que je présenterai) décrivant le produit à imaginer, et écouterà les lundi et mardi quelques témoignages pratiques de doctorants et jeunes docteurs. Il commencera en parallèle à imaginer sa proposition. Nous ferons le point le mercredi, en début puis fin de journée. Le jeudi sera consacré à la finalisation de la proposition.

## **AC 9 : DIAGNOSTIC PEDESTRE**

Référent : J. MONNET, A. TOPETE

Langue : Français

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Il s'agit de sortir d'une vision triviale de la marche en ville pour l'appréhender au travers d'outils professionnels (diagnostic, représentations graphiques), en vue de construire une capacité d'intervention auprès des collectivités territoriales, des prestataires de conseil ou des usagers

### CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité se déroule dans un format d'atelier sur commande : cette dernière est présentée et discutée le premier jour, en vue d'une restitution finale le dernier jour. Le travail de terrain, d'analyse et de présentation se réalise pendant les jours intermédiaires, en partie en autonomie sur le terrain, en partie encadré à l'EUP

## **AC 10 : DECARBONER LE POLE GARE DE MELUN : UNE APPROCHE PROSPECTIVE**

Référent : M. HUE (AREP), A. TAVET (AREP), L. ZACHARIOU

Langue : Français

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

Les étudiant.es seront invité.es à réfléchir aux évolutions de l'espace de la gare de Melun sous différents angles : espace de mobilité/intermodalité, espace de lieu de vie, de sociabilité, polarité commerciale (avec ses contraintes logistiques). Ils et elles devront croiser différentes problématiques urbaine pour travailler sur les liens entre la gare et la ville en veillant aux conflits d'usages liés aux intérêts parfois opposés des usager.ère.s de cet espace.

### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

Dans le cadre de la stratégie "post carbone" d'Arep, les étudiant.e.s pourront se confronter aux différentes problématiques aux abords des gares et à leur insertion dans le tissu urbain. Cette réflexion s'articulerait en trois temps : diagnostic de l'existant, horizon 2030 et phase transitoire. Le lundi matin sera consacré à la présentation de l'activité, ses enjeux et les problématiques du site de la gare de Melun. Le mardi sera consacré à la visite de site accompagné des intervenantes et des chargé.e.s du projet de réaménagement du pôle gare. Les mercredi et jeudi sera du travail en autonomie des étudiant.e.s avant la restitution finale du vendredi après-midi.

## **AC 11 : LES VOIX DU CAMPUS. RENCONTRES SONORES AUPRES DE CELLES ET CEUX QUI ASSURENT SON FONCTIONNEMENT AU QUOTIDIEN.**

**Référent : V. RACHMUEHL**

**Langue : Français**

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE**

Expérimenter la pratique de l'entretien, de la table ronde, de l'écoute active et de la parole de personnes concernées

S'initier aux techniques : prise de son, écriture de récit qui fait sens, montage, mise à disposition du résultat.

### **CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE**

Une partie de l'activité commune se déroule à l'EUP et l'autre à Fontenay-sous-bois (Voix Machine)

Lundi / Mardi

Présentation de l'atelier, objectifs et déroulement, Interconnaissance du groupe.

Préparation des grilles d'entretien/questions à poser et services/personnes clé à travailler pendant l'atelier; s'informer sur ces services : missions, modalités pratiques de fonctionnement, employeur (université ou entreprise sous-traitante), demande des autorisations. Sollicitation des personnes à interviewer ; réalisation des premiers entretiens et prises de son. Formation sur le montage à l'EUP.

Mercredi / Jeudi / Vendredi

- Fin des entretiens et prises de son
- Ecoute des entretiens et choix des extraits à garder
- Réalisation le montage son et définition de la restitution
- Finalisation du montage, installation du rendu
- Restitution le vendredi après-midi à l'EUP

## 1.8 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

### ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

### ELLE MENE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur-euses des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
  - Quatre membre fondateurs : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
  - Une douzaine de partenaires associés : Altarea, Eiffage Aménagement, EpaMarne-EpaFrance, Epa Paris-Saclay, Kaufman & Broad, Linkcity, Segro, Sogeprom, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région, l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>
- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

**Le label « itinéraire de formation Grand Paris »  
De la Chaire « Aménager le Grand Paris »**



### QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et

une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant.e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

**Pour obtenir ce label, l'étudiant.e doit :**

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :

- Un cours labellisé par l'itinéraire Grand Paris.
- Un atelier labellisé par l'itinéraire Grand Paris.
- Une activité commune labellisée par l'itinéraire Grand Paris.
- Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
- Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :

- Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
- Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

## **QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?**

L'étudiant.e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant.e. à la fin de chaque année universitaire.

## **COMMENT OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?**

Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du chargé d'animation scientifique de la Chaire ([guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr](mailto:guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr)) en indiquant les activités suivies au premier et/ou aux second semestre (ainsi que l'enseignant.e référent.e). Une attestation mentionnant ces activités sera éditée en fin de formation, après validation.

# **1.9 MOBILITÉS INTERNATIONALES**

## **SEMESTRES D'ETUDES A L'ETRANGER**

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un semestre d'études, s'offrent aux étudiant.es :

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' : au S4 (4e semestre du Master, i.e. 2e semestre du M2).
- En M2 d'autres parcours ou options : au S3.

**Rappel :** les formations en apprentissage/alternance ne sont pas concernées.

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant·e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

**Les départs en M2 s'organisent :**

- **À la rentrée du M2 pour l'option 'European Cities' du Parcours Urbanisme et Expertise internationale (départ au S4).**
- **Dès la rentrée du M1 pour les autres parcours (départ au S3).**

## **DEPART EN M1 (AU S2)**

**Un projet élaboré en amont de l'admission à l'EUP**

Les étudiant·es intéressé·es doivent cocher le cadre dédié dans le dossier de candidature à l'entrée au Master et expliciter leur projet de mobilité d'études dans une lettre de motivation spécifique, à télécharger dans l'onglet dédié sur eCandidat.

Lors de l'admission à l'EUP, **un entretien avec les responsables des RI valide le départ** ; les dossiers administratifs de candidature devront être rendus au plus tard le 1er septembre. À noter qu'une attestation de langue anglaise (pour les universités dispensant des cours en anglais) sera exigée, et qu'elle est fortement recommandée (à défaut, une auto-évaluation) pour les langues d'enseignement des autres universités.

Les étudiant·es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé·es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité·es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. Tous et toutes rendront aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

**Universités partenaires pour le M1**

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Berlin (Allemagne), Bucarest (Roumanie), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie), Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Milan (Italie), Valladolid (Espagne), Venise (Italie), Weimar (Allemagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Kaslik (Liban), Kōbe (Japon), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taiwan).

## **DEPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)**

Les échanges (optionnels) sont ouverts à tous et toutes les étudiant·es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant·es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant·es sont invité·es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

**Universités partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'**

- Germany, Hamburg, Hafencity University.
- Italy, Milan, Politecnico. English taught master on Urban Planning and Policy Design; Architecture.
- Sweden Malmö, Urban Studies.
- Slovenia, Ljubljana, Faculty of Architecture master's programme in urban planning.

## DEPART EN M2 – AUTRES PARCOURS (AU S3) – M2 AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU

**Important** : les formations en apprentissage/alternance, le M2 Transport et Mobilité, le M2 URBA XP, ainsi que le M2 Urbanisme et Expertise internationale option 'Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique.

### Destinations possibles :

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Bucarest (Roumanie), Istanbul (Turquie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Valladolid (Espagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Taïnan City (Taiwan).
- **MICEFA** : États-Unis et Canada.
- **BCI** : Québec (Canada).

Voir le détail sur le site internet de l'EUP, rubrique 'International'.

### Un projet élaboré dès le M1

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1. Il s'organise avec les coordinateur-trices RI, et les responsables du parcours de M2 pressenti par l'étudiant-e.

L'étudiant-e doit contacter les deux responsables des RI à la rentrée, puis leur remettre son dossier de candidature(s), composé d'une lettre de motivation pour chaque destination visée (trois maximum), un CV à jour, les relevés de notes de tous les semestres post-bac, et une attestation de langue (langue d'enseignement de l'université d'accueil).

Les candidat-es dont le projet de mobilité est retenu seront informé-es par les coordinateur-trices RI, et devront entamer des démarches administratives selon les instructions reçues.

## AIDES A LA MOBILITE

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant.es sont orienté-es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.
- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant-e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours Urbanisme et Expertise internationale, option European Cities, *spécifiquement* : des bourses du LabEx Futurs Urbains sont versées, sans condition, en complément de la bourse Erasmus, pour les mobilités à Hambourg, Malmö, Milan et Ljubljana.

## AU RETOUR DE LA MOBILITE

**Transcription des notes** : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant-e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

**Rapport réflexif** : au retour, les étudiant-es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

## 1.10 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril\*, les étudiant-es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP diffuse des offres de stage et d'emploi via **le Réseau EUP** auxquels les étudiant-es candidatent, principalement entre novembre et mars. Chaque stagiaire a un-e maître-esse de stage dans l'organisme, et un-e tuteur·trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant-es, et si possible de professionnel·les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

\*Les dates et la durée minimum requise peuvent varier en fonction des parcours.

### Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant-e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).
- 4 La qualité formelle du mémoire.
5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Pour les étudiant-es de la Voie Recherche, le suivi d'un stage est possible, à rendre compatible avec le mémoire de recherche. Le stage peut être effectué dans un laboratoire de recherche.

Les éléments plus précis concernant l'élaboration et la forme des mémoires, leur calendrier d'élaboration, seront détaillés au cours du premier semestre (S3), au sein de chaque parcours ou de la Voie Recherche.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation. Lorsque des citations sont reprises, ce qui est naturel dans un travail universitaire, celles-ci doivent être dûment signalées comme telles et intégrées au raisonnement personnel développé (et peuvent être critiquées ou relativisées).

## 1.11 LA VOIE RECHERCHE

La Voie Recherche (VR) s'adresse aux étudiant·es des parcours de Master 2 de la mention Urbanisme et Aménagement, hors apprentissage. La procédure de recrutement des étudiant·es désirant effectuer leur scolarité de Master 2 au sein de la Voie Recherche s'effectue au sein des parcours. Cette démarche est de leur responsabilité : il leur appartient de se signaler.

La Voie Recherche prépare au parcours doctoral (faire une thèse en laboratoire ou en entreprise, à partir de septembre 2024), mais ne se limite pas à cet objectif : on peut suivre la Voie Recherche sans nécessairement viser ce parcours doctoral. La Voie Recherche donne l'opportunité de produire un travail de recherche personnel, encadré et approfondi sur le sujet de son choix, et donnant lieu à une soutenance de mémoire.

La Voie Recherche ne démarre qu'au S4.

Au S3, les étudiant·es qui envisagent de se tourner vers elle par la suite sont invité·es à participer à l'activité recherche proposée dans le cadre de chacune des semaines d'activités communes (SAC 1 en octobre 2023 puis SAC 2 en février 2024). Les activités "recherche" des SAC 1 et 2 seront proposées dans le programme général de ces semaines. Il n'y a pas d'autres activités pédagogiques au titre de la Voie Recherche au S3.

Les étudiants qui souhaitent pouvoir rejoindre la Voie Recherche au S4 doivent donc y réfléchir de leur propre initiative, en mettant à profit ces deux semaines d'octobre 2023 puis février 2024. Les responsables de leur parcours d'inscription sont à leur disposition pour échanger sur leurs intentions.

La SAC 2 de février 2024 est le moment où la décision sera prise, en accord entre l'étudiant·e, le responsable de la Voie Recherche et le responsable du parcours d'inscription, de passer de ce parcours à la Voie Recherche. Ce passage n'est pas de droit : il dépend de la solidité du projet de recherche (intention de mémoire et le cas échéant de projet de thèse).

Le passage en Voie Recherche au S4 équivaut à remplacer les activités et évaluations du semestre du parcours d'inscription par des activités et évaluations organisées par la Voie Recherche. Un système d'équivalence permet à l'étudiant·e qui est passé·e en Voie Recherche de valider au final son Master 2 dans le parcours d'inscription, mais à partir des activités de la Voie Recherche.

L'étudiant·e qui passe en Voie Recherche n'est donc plus soumise aux obligations de son parcours d'inscription au S4, mais uniquement à celles de la Voie Recherche, qui remplacent les précédentes.

Les activités de la Voie Recherche au S4 sont composées de:

- un séminaire de suivi collectif des travaux personnels des étudiant·es
- un cours d'épistémologie comparée, sur les thèmes qui concernent les sujets de recherche des étudiant·es
- un cours de méthode de la recherche
- un cours de méthode de la production du mémoire et du dossier de candidature de thèse
- diverses interventions d'appui (jeunes doctorants, chercheurs, acteurs de la recherche, opérateurs de recherche, ...)

## STAGE EN VOIE RECHERCHE

L'étudiant·e en VR est invité·e à réaliser un stage en laboratoire, ou dans certains cas un stage dans une structure professionnelle, sur un sujet en lien direct avec son projet de mémoire et, le cas échéant, de thèse. Ce stage est de courte durée (deux à trois mois) pour les étudiant·es souhaitant soutenir en juin, ou d'une durée plus longue (quatre à six mois) pour ceux et celles soutenant en septembre. Ce stage est obligatoire, comme dans les parcours d'inscription.

La Voie Recherche est la préparation ad hoc aux études doctorales, mais il reste possible de poursuivre vers la thèse après un master sans passer par elle.

## CONTACTS DE LA VOIE RECHERCHE

**Responsables pédagogiques :**

**Martin VANIER** (martin.vanier@u-pec.fr)

**Secrétariat pédagogique :** en cours de recrutement



# 1.13 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

## FORUM DES METIERS

Jeudi 1 février 2024 - Coordination : Marie-Paule Rousseau & Sandrine Vazquez.

Le forum des métiers est ouvert à tous les étudiant-es de l'EUP. Il permet de discuter, dans le cadre de petits groupes, avec des professionnel-les pour l'essentiel anciens étudiant-es de l'EUP, IUP (Institut d'Urbanisme de Paris) et IFU (Institut Français d'Urbanisme).

Parcours professionnels, évolution des métiers et des secteurs professionnels, contexte de travail sont ainsi abordés.

Il est clôturé par un cocktail permettant de poursuivre de manière plus informelle les échanges.



POUR DES RAISONS DE CAPACITÉ D'ACCUEIL, **INSCRIPTION OBLIGATOIRE** AUX ATELIERS, LIEN D'INSCRIPTION COMMUNIQUÉ PROCHAINEMENT.

PLANIFICATION ET STRATÉGIE TERRITORIALE • HABITAT

PROGRAMMATION ET CONCEPTION DE PROJET • TRANSPORTS ET MOBILITÉS

MONTAGE ET CONDUITE D'OPÉRATIONS • PRODUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS (VERS LE GRAND)

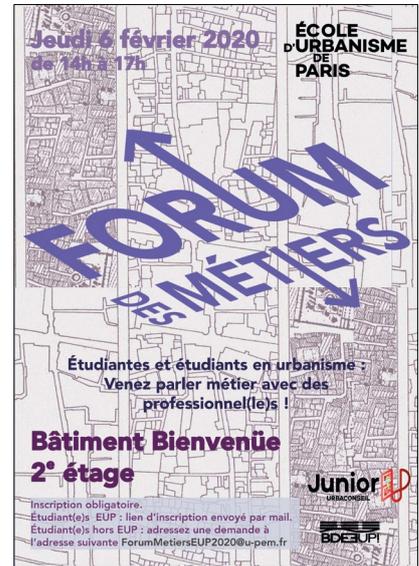
CARRIÈRE À L'INTERNATIONAL • ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉCOLE  
D'URBANISME  
DE  
PARIS

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL  
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Junior  
PARIS

BDEIUP!



Affiches du Forum des Métiers, éditions 2018, 2019, 2020, 2021. © EUP/BDE/Junior EUP.

---

# MASTER 2

## Développement et Territoires : ressources, politiques et stratégies

2023-2024

---

### MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

**Responsable du parcours DETER (Développement et Territoires :  
ressources, politiques et stratégies) :**  
**Emre KORSU** ([emre.korsu@enpc.fr](mailto:emre.korsu@enpc.fr))

**Secrétariat pédagogique :**  
**Myriam TIDJANI** ([myriam.tidjani@u-pec.fr](mailto:myriam.tidjani@u-pec.fr)) - 01 71 40 80 34

## 2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

### OBJECTIFS :

L'objectif de ce parcours est de fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse de ces dynamiques, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.) et ce en développant et mobilisant les ressources organisées par les acteurs dans les territoires : foncier, immobilier résidentiel et économique, infrastructures, services publics et privés, patrimoine, ressources humaines, « matière grise », capital social, capacité à innover, « image » du territoire.

### PRINCIPALES COMPETENCES VISEES :

Le parcours vise à former des professionnel·les doté·es de connaissances relatives aux réalités territoriales contemporaines et capables de les mobiliser pour contribuer à l'impulsion, la conception et l'animation de projets territoriaux de développement. Les compétences et savoir-faire à développer sont donc des compétences d'analyse, de réflexion et de réflexivité dans des contextes territoriaux complexes, imprévisibles, et qui nécessitent des approches stratégiques.

Sont également développées les compétences et savoir-faire qu'appellent les missions dans les phases amont ou aval de l'action publique, à différents échelons territoriaux, dans des approches globales ou sectorielles :

- Observation et étude.
- Diagnostic.
- Veille stratégique.
- Restitution, mise en partage et en débat des connaissances.
- Mobilisation et animation de réseaux.
- Scenarios prospectifs.
- Plans stratégiques.
- Stratégie de communication.
- Conception, formalisation, conduite de projets.
- Conseil-aide à la décision et/ou réalisation de prestations de service et d'accompagnement des porteurs de projet.
- Évaluation des actions et des politiques.

### DEBOUCHES PROFESSIONNELS :

Les débouchés de la formation se trouvent du côté des métiers de l'accompagnement, de l'expertise et de l'ingénierie du développement territorial, dans les phases de conception et d'opérationnalisation.

**Principales missions :** diagnostic, étude, veille, conseil-accompagnement-aide à la décision, planification stratégique, prospective, marketing territorial, animation et coordination de réseaux d'acteurs, programmation, management de projet, évaluation de politiques publiques.

### **Employeurs potentiels :**

- Organismes publics porteurs de politiques de développement territorial et de projets territoriaux (collectivités locales, État, agences d'urbanisme).
- Organismes de conseil et d'aide à la décision (cabinets de conseil, bureaux d'études).
- Entreprises impliquées dans les chantiers du développement territorial (SNCF, EDF, RATP).
- Organismes de la gestion du foncier (EPF [établissement public foncier], SAFER [société d'aménagement foncier et d'établissement rural]), aménageurs/constructeurs (EPA [établissement public à caractère administratif], OPAC [office public d'aménagement et de construction], OPH [office public de l'habitat], ESH [entreprise sociale pour l'habitat]).
- Entreprises de la promotion immobilière.

### **MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :**

Le Master applique un régime de contrôle continu, dont les modalités sont précisées pour chaque enseignement.

### **ÉQUIPE PEDAGOGIQUE :**

Julien ALDHUY, Mélissa CARRE, Alix CHAPLAIN, Lorena CLEMENT, Antoine COURMONT, Maylis DESROUSSEAUX, Sonia GUELTON, Emre KORSU, Christian LEFÈVRE, Nicola LUGNANI, Françoise NAVARRE, Gwendal SIMON, Laurent TERRAL, Martin VANIER, Julien WATINE, Anthony XIMENEZ

#### **Responsables pédagogiques :**

**Emre KORSU** (emre.korsu@enpc.fr)

#### **Secrétariat pédagogique :**

**Myriam TIDJANI** (myriam.tidjani@u-pec.fr) - 01 71 40 80 34





## 2.2 ORGANISATION DE LA FORMATION

Le parcours est organisé en deux semestres et comporte 416 heures de formation. Il est construit autour de dix unités d'enseignement (UE). Les formats pédagogiques incluent :

- Des cours déclinant les enjeux du développement territorial, ses ressources, les démarches et outils au service des acteurs œuvrant à sa réalisation.
- Un atelier professionnel, à cheval sur les deux semestres, et des enseignements associés.
- Un voyage d'études.
- Un mémoire professionnel.
- Un stage.
- Des activités communes à l'ensemble des parcours de M2.
- Des rencontres avec les professionnels

### PREMIER SEMESTRE (S3) – 30 ECTS

UE	Intitulé	ECTS
<b>UE 1</b>	<b>Enjeux du développement territorial : modèles et tendances</b>	<b>6</b>
EC 1.1	Tendances contemporaines et leurs implications	
EC 1.2	Modèles de développement : théorie, pratique	
EC 1.3	Territoires face à l'enjeu du développement	
EC 1.4	Controverses du développement territorial	
<b>UE 2</b>	<b>Mise en œuvre de l'action pour le développement territorial</b>	<b>7</b>
EC 2.1	Prospective, stratégies, planification	
EC 2.2	Gouvernance, management, finances	
<b>UE 3</b>	<b>Ressources du développement et champs des politiques – 1</b>	<b>7</b>
EC 3.1	Le foncier	
EC 3.2	L'immobilier résidentiel	
EC 3.3	L'accessibilité	
EC 3.4	Module en appui des ateliers	
<b>UE 4</b>	<b>Atelier de professionnalisation</b>	<b>7</b>
<b>UE 5</b>	<b>Activités communes 1</b>	<b>3</b>

S3 : l'année de Master 2 est structurée en deux semestres. Le premier semestre de M2 correspond au troisième semestre (S3) du Master, en général. Le second semestre de M2 est également appelé S4.

EC : enseignement complémentaire.

ECTS : *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

## SECOND SEMESTRE (S4) – 30 ECTS

UE	Intitulé	ECTS
UE 6	Ressources du développement et champs des politiques - 2	6
EC 6.1	L'image	
EC 6.2	Culture, tourisme, patrimoine	
EC 6.3	Ressources humaines	
EC 6.4	Les politiques de mise en œuvre des ressources	
UE 7	Atelier de professionnalisation et voyage d'études	9
UE 8	Activités communes 2	1

	VOIE PROFESSIONNELLE	
UE 9	Rencontre avec des professionnel·les	2
UE 10	Stage et mémoire	12
	VOIE RECHERCHE	
	Théories et pratiques de la recherche en urbanisme	3
	Mémoire de recherche et stage	11

## 2.3 DESCRIPTION DES MODULES

<b>UE 1</b>	<b>ENJEUX DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : LES MODELES A L'EPREUVE DES TENDANCES ECONOMIQUES ET SOCIALES CONTEMPORAINES</b>
<b>EC 1.1</b>	<b>Tendances contemporaines et leurs implications pour le développement territorial</b>
<b>Responsable</b>	Martin Vanier
<p><b>OBJECTIFS :</b> ce cours apporte des éléments de connaissance sur l'état de la France, de sa population, de ses territoires, de ses activités et de ses enjeux de développement, en ce qu'ils intéressent l'action publique de développement territorial. Il ne s'agira pas de revenir sur un tableau général du pays, mais bien de saisir de sujets d'actualité qui font les débats politiques, citoyens et médiatiques du développement territorial.</p>	
<p><b>CONTRIBUTION A LA FORMATION A L'URBANISME ET L'AMENAGEMENT :</b> la France vit-elle une ou des fractures territoriales ? Si oui, quelles en sont les raisons ? Si non, comment expliquer la « fin de la paix territoriale » que montre l'actualité ? Quelles sont les mutations économiques et fonctionnelles en cours, et les capacités des acteurs locaux à leur égard ? Sur quels enjeux ces derniers ont à se concentrer, en fonction des différents contextes territoriaux du pays ? En fin de compte, de quelle France parlons-nous lorsque nous la saisissons par les territoires et l'action publique locale ?</p>	
<p><b>CONTENU ET DEROULEMENT :</b> le cours alternera les séquences professorales de livraison de connaissances et d'analyses, avec les séquences de travail personnel des étudiant-es, à partir de sujets concrets. L'évaluation se fera au fil des séances sur la base de ce dernier.</p>	
<p><b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ LE BRAS Hervé, <i>Se sentir mal dans une France qui va bien</i>, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2019.</li> <li>▪ VELTZ Pierre, <i>La France des territoires, défis et promesses</i>, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2019.</li> <li>▪ VANIER Martin, <i>Demain les territoires</i>, Paris, Éditions Hermann, 2015.</li> </ul>	

<b>UE 1</b>	<b>ENJEUX DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : LES MODELES A L'EPREUVE DES TENDANCES ECONOMIQUES ET SOCIALES CONTEMPORAINES</b>
<b>EC 1.2</b>	<b>Modèles de développement : théorie, pratique</b>
<b>Responsable</b>	Julien Aldhuy
<p><b>CONTRIBUTION A LA FORMATION A L'URBANISME ET L'AMENAGEMENT :</b> la question du développement est une question permanente dans la gestion des territoires. Il est ainsi nécessaire de fournir aux étudiant-es en urbanisme et en aménagement des éléments de compréhension de ce développement à différentes échelles spatiales.</p>	
<p><b>CONTENU ET DEROULEMENT :</b> après avoir clarifié les problèmes de définition et de mesure du développement, le cours aborde les différents modèles de développement et les théories sur lesquelles ils reposent (théorie de la base, pôle de croissance, systèmes d'innovation, districts et systèmes productifs locaux, économie présenteielle). Reposant sur des facteurs multiples (ressources spécifiques, infrastructures, etc.), ce développement des territoires ne peut être analysé selon un modèle qui vaudrait pour tous les territoires. Le cours montre ainsi qu'il existe des voies différentes de développement des territoires.</p>	
<p><b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ AYDALOT Philippe, <i>Économie régionale et urbaine</i>, Paris, Economica, 1985.</li> <li>▪ BOUBA-OLGA Olivier, <i>Les nouvelles géographies du capitalisme</i>, Paris, Seuil, 2006.</li> <li>▪ COMBES Pierre-Philippe, MAYER Thierry et THISSE Jean-François, <i>Economie géographique : l'intégration des régions et des nations</i>, Paris, Economica, 2006.</li> <li>▪ BONNET Jacques, BROGGIO Céline, <i>Entreprises et territoires</i>, Paris, Ellipses, 2010.</li> <li>▪ COURLET Claude, PECQUEUR Bernard, <i>L'économie territoriale</i>, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2001.</li> <li>▪ DAVEZIES Laurent, <i>La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses</i>, Paris, Seuil, 2008.</li> <li>▪ POLESE Mario, SHEARMUR Richard, <i>Économie urbaine et régionale</i>, Paris, Economica, 2009.</li> <li>▪ VANDERMOTTEN Christian (dir.), <i>La Production des espaces économiques / La Formation du système monde</i>, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010.</li> <li>▪ <i>Revue d'économie régionale et urbaine.</i></li> <li>▪ <i>Revue Géographie, économie et société.</i></li> </ul>	

<b>UE 1</b>	<b>ENJEUX DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : LES MODELES A L'EPREUVE DES TENDANCES ECONOMIQUES ET SOCIALES CONTEMPORAINES</b>
<b>EC 1.3</b>	<b>Les territoires face à l'enjeu du développement : cas d'étude</b>
<b>Responsable</b>	Julien Aldhuy
<p><b>OBJECTIFS :</b> les situations, configurations d'acteurs et les dispositifs du développement sont divers et variés, selon le degré d'urbanité, les modèles de développement engagés, la capacité de coordination et d'apprentissage des acteurs et les enjeux rencontrés. L'objectif du module 'Les territoires face à l'enjeu du développement : cas d'études' est d'illustrer, à partir d'exemples bien différents, la singularité des processus de développement des territoires.</p>	
<p><b>CONTENU ET DEROULEMENT :</b> les séances pourront avoir lieu « hors les murs » et les intervenant-es pourront mobiliser des professionnel·les directement impliqués-es.</p>	

<b>UE 2</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL</b>
<b>EC 2.1</b>	<b>Planification et stratégies</b>
<b>Responsables</b>	Christian LEFÈVRE
<p><b>OBJECTIFS :</b> un peu partout en Europe et dans le monde, la globalisation et la décentralisation ont conduit au développement généralisé d'une posture dite « stratégique », incarnée notamment par la floraison de « projets de territoire ». Ces stratégies combinent la compréhension des mécanismes territoriaux, leur mise en débat et leur intégration dans une vision prospective à même de produire l'alignement des acteurs et la mise en cohérence des instruments de l'action.</p> <p>Le cours s'intéresse aux démarches stratégiques de manière critique et comparative en prenant comme illustration de nombreuses villes françaises et européennes. Il mettra notamment l'accent sur les contextes et les référentiels d'action dans lesquels ces démarches stratégiques s'inscrivent ainsi que leurs modalités d'élaboration et de mise en œuvre dans une perspective de gouvernance (relations entre les acteurs, publics, privés, internationaux, nationaux et locaux).</p>	
<p><b>CONTRIBUTION A LA FORMATION A L'URBANISME ET L'AMENAGEMENT :</b> la France vit-elle une ou des fractures territoriales ? Si oui, quelles en sont les raisons ? Si non, comment expliquer la « fin de la paix territoriale » que montre l'actualité ? Quelles sont les mutations économiques et fonctionnelles en cours, et les capacités des acteurs locaux à leur égard ? Sur quels enjeux ces derniers ont à se concentrer, en fonction des différents contextes territoriaux du pays ? En fin de compte, de quelle France parlons-nous lorsque nous la saisissons par les territoires et l'action publique locale ?</p>	
<p><b>CONTENU ET DEROULEMENT :</b> le cours alternera les séquences professorales de livraison de connaissances et d'analyses, avec les séquences de travail personnel des étudiant-es, à partir de sujets concrets. L'évaluation se fera au fil des séances sur la base de ce dernier.</p>	
<p><b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ BEHAR Daniel, « De l'égalité à la cohésion des territoires : le modèle français à l'épreuve de la métropolisation », dans Géographie économie société, 2019/3 vol. 21, 2019, p. 251-267.</li> <li>▪ BEHAR Daniel, DESJARDINS Xavier, CZERTOK Sacha, Planifier à l'échelle régionale ?, Boulogne-Billancourt, Berger-Levrault, 2020.</li> <li>▪ LEFÈVRE Christian et PINSON Gilles, Pouvoirs Urbains : Ville, Politique et Globalisation, Malakoff, Armand Colin, 2020.</li> </ul>	

<b>UE 2</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL</b>
<b>EC 2.2</b>	<b>Gouvernance, management, finances</b>
<b>Responsables</b>	Julien Aldhuy, Christian Lefèvre, Françoise Navarre
<p><b>OBJECTIFS :</b> ce cours se divise en trois parties indépendantes.</p> <p><b>Une première partie</b> traite du Management de projet. Elle vise à sensibiliser les étudiant·es aux démarches et méthodes de la gestion et du management de projet. Il s'agira de se familiariser avec les principes de base du management de projet (régime de contraintes, triangle de la performance), de comprendre l'organisation d'un projet (phases, équipe), de s'habituer aux techniques de planification des tâches et de comprendre les exigences du travail en mode projet, en particulier lorsqu'il est appliqué au développement des territoires. Un focus particulier sera également effectué sur les enjeux du leadership de projet.</p> <p>L'enseignement intervient au début de la formation de manière ce que les connaissances acquises puissent être mobilisées et transformées en compétences lors des ateliers.</p> <p><b>Une deuxième partie</b> concerne les finances publiques. L'objectif est d'apporter, de différentes façons, quelques éclairages sur les interrelations entre le développement des territoires et les finances des collectivités locales impliquées dans les politiques, projets, etc. et accompagnant ce développement.</p> <p>Un premier temps sera dédié à la mise en relief des principaux enjeux traversant les budgets locaux, affectés par le resserrement des contraintes pesant sur les comptes publics, par les recompositions institutionnelles/territoriales, ainsi que par des réformes fiscales successives, etc.</p> <p>Dans ce contexte, quelles sont les marges de manœuvre budgétaires dont disposent les collectivités pour l'exercice des compétences qui leur sont dévolues, pour leurs interventions en matière d'aménagement, de création ou de renouvellement des équipements collectifs et finalement, pour leur rôle dans la fourniture de services publics locaux ?</p> <p>Un second temps sera consacré à des débats et à des échanges entre les participant·es et des intervenant·es extérieur·es autour d'une thématique choisie, éventuellement en lien avec l'actualité des finances locales. Des acteurs locaux pourront par exemple être sollicités afin d'examiner si et comment les dimensions financières, les retours fiscaux, etc. constituent des éléments décisifs des actions qui sont initiées localement et qui concourent au développement et/ou à l'aménagement des territoires concernés. Des chercheurs et chercheuses investi·es dans des travaux dédiés aux liens entre capacités budgétaires des collectivités et action publique locale pourront également être invité·es.</p> <p><b>La troisième partie</b> portera sur la gouvernance des territoires. Celle-ci est devenue un élément clé du développement des territoires. Deux processus majeurs la façonnent : la globalisation et la décentralisation. Ces deux processus contribuent fortement à l'ouverture des systèmes d'acteurs à travers un rôle accru accordé au secteur privé, et notamment les milieux économiques, une plus grande participation des habitations à la sphère décisionnelle, une transformation du rôle des États et des collectivités locales et un changement d'échelle des politiques publiques. Ce cours vise à présenter les divers acteurs de la gouvernance (Etats, collectivités locales, monde économique et société civile) et leurs modalités de relations.</p>	

<b>UE 3</b>	<b>LEVIERS D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 1</b>
<b>EC 3.1</b>	<b>Le foncier</b>
<b>Responsable</b>	Sonia Guelton
<p><b>OBJECTIFS :</b> l'accès au terrain pour la réalisation des politiques de développement territorial est à la fois un prérequis et une composante de la stratégie. En effet, l'action publique doit articuler ses leviers d'intervention avec leur ancrage dans l'espace. Les moyens sont nombreux, entre planification, fiscalité et propriété foncière. En retour, la mise en place d'une stratégie foncière peut créer des opportunités mais aussi des limites à ces interventions. L'objet du cours est de présenter les enjeux et outils fonciers dans la perspective des politiques d'intervention actuelles. Les différents aspects de l'observation foncière, des mécanismes économiques déterminants le fonctionnement des marchés et des outils de l'intervention publique seront posés et expérimentés à travers des mises en situation.</p>	
<p><b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ FAUVET Guillaume, « Politiques foncières : des outils pour agir », dans <i>TECHNICITÉS</i>, no 257 - 23 octobre 2013, 2014, p. 16-18.</li> <li>▪ GRANELLE Jean-Jacques, <i>Économie immobilière</i>, Paris, Economica, 1999.</li> <li>▪ GUELTON Sonia (dir.), <i>Le foncier en Île-de-France, retour sur dix idées reçues</i>, Paris, Lab'urba/ADEF, 2013. [URL: <a href="https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01541232">https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01541232</a> - Dernière consultation : 2021.06.05.]</li> <li>▪ Cerema, « Maîtriser l'impact économique du foncier », 2019. [Série de 11 fiches disponibles sur <a href="https://www.cerema.fr/">https://www.cerema.fr/</a>.]</li> </ul>	

<b>UE 3</b>	<b>LEVIERS D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 1</b>
<b>EC 3.2</b>	<b>L'immobilier résidentiel</b>
<b>Responsable</b>	En cours
<p><b>OBJECTIFS :</b> cet enseignement vise à familiariser les étudiant-es avec les principaux mécanismes et acteurs locaux de l'immobilier résidentiel. Il en tire quelques enseignements sur la contribution du secteur du logement au développement des territoires et sur les principales rubriques des politiques locales qui s'y appliquent.</p> <p>Au sein du parcours développement et territoire, cet enseignement est l'une des contributions à la compréhension, par les urbanistes, des mécanismes marchands qui contribuent à faire la ville. Il s'agit donc d'abord d'une formation à l'amont des politiques urbaines et au diagnostic. Le logement étant également un objet de politiques territoriales, le cours apportera des éléments de compétences sur la conception des stratégies territoriales.</p>	
<p><b>CONTENU ET DEROULEMENT :</b> les séances s'organiseront en trois volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le fonctionnement des marchés du logement à l'échelle locale et leurs principaux acteurs.</li> <li>▪ Les outils de la connaissance et de l'observation des marchés à l'échelle locale : sources de données, fonctionnement des observatoires locaux.</li> <li>▪ Les composantes des politiques locales de l'habitat et leurs principaux outils : PLH (programme local de l'habitat) et logement social.</li> </ul>	
<p><b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CLARK William A.V., <i>Advanced introduction to Housing Studies</i>, Northampton, Eward Edgar, 2021.</li> <li>▪ COLOOS Bernard, <i>Habitat et ville, quinze questions et controverses</i>, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2010.</li> <li>▪ DRIANT Jean-Claude, <i>Les Marchés locaux du logement. Savoir et comprendre pour agir</i>, Paris, Presses de l'École Nationale des Ponts et chaussées, 1995, 223 pages.</li> <li>▪ DRIANT Jean-Claude, <i>Les Politiques du logement en France</i>, Paris, La documentation française, 2015, 200 pages.</li> <li>▪ FOL Sylvie, MIOT Yoan, VIGNAL Cécile, <i>Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques</i>, Lille, Presses du Septentrion, 2014, 258 pages.</li> </ul>	

<b>UE 3</b>	<b>LEVIER D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 1</b>
<b>EC 3.3</b>	<b>L'accessibilité</b>
<b>Responsable</b>	Emre Korsu
<p><b>OBJECTIFS :</b> l'augmentation des flux de tous ordres (individus, marchandises, données, facteurs de production, etc.) à diverses échelles (locales, nationales, internationales) caractérise nos sociétés. Cette augmentation est associée à une amélioration de l'accessibilité fournie par les transports. La possibilité du déplacement et du transport est une condition fondamentale des échanges économiques mais d'aucuns y opposent le « mythe des effets structurants » qui conduirait des responsables locaux à croire au pouvoir magique de l'infrastructure comme garant du développement local et de l'accès aux marchés. C'est oublier que l'infrastructure n'est que le support éventuel de services, qui sont à construire et valoriser. Pour autant, l'infrastructure peut aussi être un outil fédérateur au service d'un projet de territoire.</p>	
<p><b>CONTENU ET DEROULEMENT :</b> l'enseignement propose de s'interroger sur un aspect clé du développement local : le transport est-il une ressource territoriale ? Contribue-t-il au développement local ? L'objectif du cours est à la fois d'appréhender les ordres de grandeur sur les différents fronts des échanges et des flux ; de confronter les connaissances théoriques et empiriques que l'on a aujourd'hui des liens entre transport et développement territorial ; d'instruire les politiques de développement territorial qui se fondent sur ce lien.</p>	
<p><b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ DABLANC Laetitia, RAIMBAULT Nicolas, « Penser autrement la métropole logistique : questions d'aménagement et d'urbanisme », dans DABLANC Laetitia, FREMONT Antoine (dir.), <i>La métropole logistique</i>, Paris, Armand Colin, 2016, p. 270-308.</li> <li>▪ PLASSARD François, <i>Transport et territoire</i>, Paris, La Documentation Française, 2003.</li> <li>▪ « Les controverses de L'Espace géographique, Les effets structurants des infrastructures de transport », dans <i>L'espace géographique</i>, 2014/1 (tome 43), 2014, p.51-67.</li> <li>▪ Numéro spécial, <i>Revue d'économie régionale et urbaine</i>, n° 1, 2020.</li> </ul>	

<b>UE 4</b>	<b>ATELIER DE PROFESSIONALISATION</b>	
<p><b>Atelier « La grande couronne et ses ressources face aux enjeux de réindustrialisation : quel potentiel de redéploiement des activités de la filière agro-alimentaire ? »</b></p>		
<b>Responsables</b>	Sonia Guelton et Marie Llorente	
<p><b>OBJECTIFS :</b> l'atelier est l'élément central d'un dispositif destiné à faire découvrir les mondes professionnels du développement des territoires et à renforcer les compétences nécessaires à l'insertion dans le marché du travail des jeunes professionnel·les formé·es.</p> <p>Il consiste en une mise en situation professionnelle qui permet de mobiliser et valoriser l'ensemble des savoirs et savoir-faire développés durant la formation. L'atelier repose sur une commande réelle. Le sujet et le mode d'approche sont définis en liaison avec les commanditaires et partenaires et, tant que faire se peut, avec les étudiant·es.</p> <p>Ces dernier·es contribuent de manière collective, et en mode projet, à l'élaboration, à la mise en œuvre et au rendu. L'atelier s'adosse à l'ensemble des cours du parcours, ainsi qu'à des formations éventuellement montées sur mesure au cours de l'atelier. Il bénéficie du renfort d'enseignements spécifiques : diagnostic territorial, management de projet, systèmes d'information géographique.</p>		

<b>UE 6</b>	<b>LEVIERS D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 2</b>
<b>EC 6.1</b>	<b>L'image</b>
<b>Responsable</b>	Gwendal Simon
<p><b>OBJECTIFS :</b> plus que jamais, les villes — et quelque que soit leur taille — s'inscrivent dans une compétition et s'efforcent de trouver des événements ou des équipements qui leur permettent d'exister (à l'échelle mondiale, continentale, ou régionale, etc.). La notion de compétition constitue une clé de compréhension incontournable des stratégies de positionnement des villes. Confrontés à des problèmes nouveaux et/ou récurrents (perte d'emplois dans le secteur industriel, vacances foncières dues à la désindustrialisation, perte de repères identitaires), les décideurs et décideuses urbain-es ont développé de nouveaux plans d'action, dans lesquels l'image — et les techniques marketing — jouent un rôle prépondérant. L'image est une ressource (immatérielle) au service du rayonnement et de l'attractivité des territoires, qui (tente d') oriente(r) leur avenir aussi sûrement que des ressources matérielles plus classiques.</p>	
<p><b>CONTENU ET DEROULEMENT :</b></p> <p>Le cours développera les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qu'est-ce qu'une image de marque pour une ville ?</li> <li>▪ Les lieux : des actifs commercialisables comme les autres ?</li> <li>▪ Exemples de stratégies de marketing territorial.</li> </ul>	
<p><b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ VANOLO Alberto, <i>City branding. The Ghostly Politics of Representation in Globalising Cities</i>, Londres, Routledge, 2018.</li> <li>▪ ROSEMBERG Muriel, <i>Le Marketing urbain en question</i>, Paris, Economica, 2000.</li> <li>▪ BOOKMAN Sonia, <i>Brands and the city: entanglements and implications for urban life</i>, Londres, Routledge, 2017.</li> </ul>	

<b>UE 6</b>	<b>LEVIER D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 2</b>
<b>EC 6.2</b>	<b>Culture, tourisme, patrimoine</b>
<b>Responsables</b>	Gwendal Simon
<p><b>OBJECTIFS :</b> la désindustrialisation a frappé des villes et des territoires entiers autrefois prospères, et on voit aujourd'hui dans le tourisme et la culture un moyen de relancer le développement économique et la reconquête de quartiers de ville.</p> <p>Les formes de ce développement sont multiples et les interférences nombreuses entre aménageurs, responsables culturels et touristiques. Elles signent notamment l'importance du marketing urbain et de l'image des villes comme levier de développement. Les réponses des territoires sont innombrables, alliant équipements lourds et emblématiques (les grands musées aux architectures iconiques), manifestations éphémères ou bien encore productions artistiques spécifiques. Elles soulignent l'imbrication du tourisme et des politiques culturelles dans les stratégies au service de l'attractivité territoriale.</p> <p>L'objectif de cours est triple. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rendre compte des multiples expériences qui utilisent explicitement le tourisme et la culture dans le développement des territoires, et d'en comprendre la logique.</li> <li>▪ S'interroger sur les conditions nécessaires pour qu'une intervention touristique et/ou culturelle contribue au développement des territoires.</li> <li>▪ Questionner la faisabilité et la pérennité de ce type de stratégie.</li> <li>▪ Appréhender les conflits inhérents à la coprésence dans les villes.</li> <li>▪ Saisir l'impact de ces dynamiques sur le rôle de l'aménageur.</li> </ul>	
<p><b>CONTENU ET DEROULEMENT :</b> le cours étudiera les différentes dimensions de la mobilisation explicite du tourisme et de la culture dans des stratégies au service de l'attractivité territoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D'une part, le contexte qui explique le renouveau des liens entre tourisme, culture et territoires (compétition territoriale, réseaux de solidarité des villes, recherche et renouvellement de l'identité des territoires).</li> <li>▪ D'autre part, l'articulation du tourisme et de la culture dans les projets d'aménagements, et notamment les conditions de fonctionnement de projets qui se font par le projet touristique et/ou culturel.</li> <li>▪ Ensuite, les différentes démarches et politiques de reconquête des territoires.</li> <li>▪ Enfin, les relations entre les différents acteurs, qu'il s'agisse des touristes et des résident·es, mais aussi des nouvelles synchronies entre l'aménageur et l'opérateur touristique et culturel.</li> </ul>	
<p><b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ COOKE Philip, LAZZERETTI Luciana (dir.), <i>Creative cities, cultural clusters and local economic development</i>, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2008.</li> <li>▪ DELAPLACE Marie, GRAVARI-BARBAS Maria (dir.), « Nouveaux territoires touristiques : invention, reconfigurations, repositionnements », Québec, Presses Universitaires du Québec, 2016.</li> <li>▪ DELAPLACE Marie et SIMON Gwendal, 2017, <i>Touristes et habitants, conflits, complémentarités et arrangements</i>, Gollion, Infolio, coll. « Archigraphy-Futurs Urbains », 2017.</li> <li>▪ GRAVARI-BARBAS Maria, <i>Aménager la ville par la culture et le tourisme</i>, Paris, Le Moniteur, 2013.</li> <li>▪ VLÈS Vincent, « Un siècle de politiques touristiques territoriales en 1700 mots », dans PASQUIER Romain, GUIGNER Sébastien, COLE Alistair (dir.), <i>Dictionnaire des politiques territoriales</i>, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Gouvernances », 2011 (éd. 2019).</li> </ul>	

<b>UE 6</b>	<b>LEVIERS D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 2</b>
<b>EC 6.3</b>	<b>Ressources humaines</b>
<b>Responsable</b>	Emre Korsu
<p><b>OBJECTIFS :</b> le développement territorial suppose la formation et la mobilisation de différentes formes de capitaux. Le capital humain tient une place de choix. De l'avis de nombreux et nombreuses expert-es, aujourd'hui peut-être plus encore qu'auparavant, les territoires qui veulent se développer ont besoin de 'ressources humaines' capables de créer, d'inventer, d'innover, d'entreprendre. Ce n'est pas pour rien que les 'villes créatives' ou les 'villes intelligentes' sont devenus des modèles. À l'ère de l'économie de la connaissance, les inventeurs et inventeuses, ingénieur-es, informaticien-nes, 'génies du coding', scientifiques, artistes, startupers, sont devenu-es, dans une sorte de nouvelle doxa du développement territorial, l'un des facteurs <i>sine qua non</i> du développement. Il s'agit, dans ce cours, d'interroger, dans une perspective critique, les liens entre processus de développement des territoires et ressources humaines, à l'époque contemporaine.</p>	
<p><b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ANGEON Valérie, CALLOIS Jean-Marc, « Capital social et dynamiques de développement territorial : l'exemple de deux territoires ruraux français », dans <i>Espaces et Sociétés</i>, n° 124-125, 2006, p.55-71.</li> <li>▪ CHANTELOT Sébastien, « La thèse de la "classe créative" : entre limites et développements », dans <i>Géographie Économie Société</i>, 4(11), 2009, p. 315-334.</li> <li>▪ Conseil d'Analyse Économique, <i>Créativité et innovation dans les territoires</i>, Paris, La Documentation Française, 2010.</li> <li>▪ SCOTT Allen J., STORPER Michael, « Rethinking human capital, creativity and urban growth », dans <i>Journal of Economic Geography</i>, 9, 2009, p. 147-167.</li> </ul>	

<b>UE 6</b>	<b>LEVIERS D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 2</b>
<b>EC 6.4</b>	<b>Les politiques de mise en œuvre des ressources</b>
<b>Responsable</b>	Christian Lefèvre
<p><b>OBJECTIFS :</b> les ressources territoriales, qu'elles soient matérielles ou immatérielles, nécessitent des actions, des politiques pour les mettre en œuvre. En effet, certaines sont présentes mais latentes, d'autres sont à découvrir, d'autres encore sont à construire. Les politiques publiques visent alors à les activer pour produire du développement. Ce module a pour objectif de présenter un certain nombre d'études de cas mettant en lumière la mise en œuvre de ces ressources. Les études de cas seront choisies parmi des exemples français et européens, et traiteront à la fois de projets spécifiques et de stratégies de développement plus générales</p>	

<b>UE 7</b>	<b>ATELIER DE PROFESSIONNALISATION ET VOYAGE D'ETUDES</b>
<p><b>OBJECTIFS :</b> outre l'atelier, qui se poursuit, les étudiant-es préparent un voyage d'études dans une ville française ou européenne. Ce voyage, atelier en soi, fait découvrir aux étudiant-es d'autres contextes urbains, d'autres stratégies ou politiques de développement territorial, d'autres cultures professionnelles. Il permet de confronter les savoirs accumulés pendant la formation à un cadre local donné. Les rencontres avec les professionnel·les sont également l'occasion de découvrir des questionnements opérationnels et des réponses concrètes qui font écho aux enseignements et au travail d'atelier.</p> <p>En amont du voyage, les étudiant-es élaborent des scénarios sur les enjeux stratégiques pour le développement à court et moyen terme de la ville à visiter et les testent lors des rencontres sur place. Au retour, ils et elles présentent les résultats de la confrontation entre les scénarios et le terrain, et font part de ce qu'ils et elles ont retenu de cette expérience. Le voyage se déroule sur trois ou quatre jours, généralement dans un pays européen.</p>	

<b>UE 9</b>	<b>RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNEL·LES</b>
<b>Responsable</b>	Christian Lefèvre
<p><b>OBJECTIFS :</b> faire connaissance avec les milieux professionnels par des rencontres <i>in situ</i> dans les organismes et institutions directement concernés par le parcours (agences d'urbanisme, cabinets de conseil, grands groupes de la construction, chambres de commerce, etc.).</p> <p><b>CONTENU ET DEROULEMENT :</b> le cycle se déroulera d'octobre à mars à raison d'environ une séance par mois sur un créneau qui variera en fonction de la disponibilité des professionnel·les.</p>	

<b>UE 10</b>	<b>MEMOIRE ET STAGE</b>
<p><b>OBJECTIFS :</b> la formation se clôt avec un stage professionnel et la rédaction d'un mémoire individuel de fin d'études, lequel prend appui sur le stage d'une part, tout en incluant un travail de recherche d'autre part. Il donne lieu à une soutenance. L'objet du stage et du mémoire est de démontrer les capacités des étudiant-es à valoriser, dans une perspective d'insertion professionnelle, l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis ou développés durant la formation.</p> <p>Chaque étudiant-e doit effectuer un stage de trois mois minimum et de six mois maximum, à partir du mois d'avril. Le mémoire se compose d'une partie « rapport de stage » comprenant une présentation de la structure et des missions effectuées, et d'une partie « travail de recherche » dont le sujet a été fixé avec l'enseignant-e référent-e, en lien avec les missions effectuées.</p>	

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## École d'Urbanisme de Paris

2023-2024

<b>3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE</b> .....	<b>p. 44</b>
<b>3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE</b> .....	<b>p. 59</b>
<b>3.3 VIE ÉTUDIANTE /INFORMATIONS PRATIQUES</b> .....	<b>p. 50</b>
<b>3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES</b> .....	<b>p. 54</b>
<b>3.5 VENIR À L'EUP</b> .....	<b>p. 57</b>



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

## 3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sse-s de conférences,
- Professionnel·les associé·es,
- Attaché·es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant·es (doctorant·es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant·es de l'EUP habilité·es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

### **ADISSON Félix**

---

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

### **ALDHUY Julien**

---

Politiques, discours et pratiques du développement économique (région, territoire, métropoles, grands projets) - Économie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme - Stratégies spatiales et projets urbains des firmes dans la ville des flux - Prospective et stratégie territoriale - Mobilités contraintes et trajectoires spatiales / urbaines des entreprises.

### **ARAB Nadia**

---

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Friches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

### **ARAGAU Claire**

---

Développement territorial: planification, territoires de projet et gouvernances - Dynamiques périurbaines- Arbitrages fonciers à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) - Pavillonnaire et densification- Agriculture urbaine et métropolitaine.

### **ARTIOLI Francesca**

---

Foncier et immobilier public - Transformations du logement - Ville et numérique - Sociologie politique de l'action locale - Méthode comparative - Villes européennes.

### **BALLIF Florine**

---

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Approches décoloniales - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

### **BARON Nacima**

---

Gouvernance multiniveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

### **BOGNON Sabine**

---

Politiques urbaines environnementales - Métabolisme territorial - Nature - Alimentation - Gestion des espaces urbains - Histoire de l'environnement urbain.

### **CARRIERE Damien**

---

Inégalités, urbanisme sécuritaire, écologie politique, ordre spatial et policier, Asie du Sud, Inde, géographie qualitative, développement et transitions, théories anglo-saxonnes, production de l'espace.

### **CARRIOU Claire**

---

Politiques de l'habitat - Alternatives habitantes - Expérimentations institutionnelles dans la production et la gestion de l'habitat - Histoire du logement - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe.

---

**CERDÀ BENEITO Gonçal**

Mobilité quotidienne - Genre - Inégalités - pratiques urbaines des parents - Aire géographique : Île-de-France

---

**CHAPLAIN Alix**

Politiques énergétiques - Sociologie urbaine - Sociologie de l'action publique - Sciences politiques - Urbanisme et aménagement - Aires géographiques : Moyen Orient (en particulier Liban), France, Europe.

---

**CITRON Paul**

Immobilier d'activités d'intérêt écologique et sociétal - Ville solidaire - Stratégies de transitions - Urbanisme transitoire - promotion immobilière

---

**CLEMENT Loréna**

Quartiers populaires, politique de la ville, Seine-Saint-Denis, entrepreneuriat, développement local, inégalités, empowerment, care, approches féministes

---

**CLERVAL Anne**

Gentrification - Ségrégation - Dynamiques socio-spatiales - Rapports sociaux de domination.

---

**COUDROY DE LILLE Laurent**

Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.

---

**COURMONT Antoine**

Villes et Numérique - Smart Cities - Data - Plateformes - Stratégies numériques des territoires - Sociologie du numérique - Transports et mobilité - Gouvernance et action publique

---

**CUNY Cécile**

Sociologie urbaine - Ethnographie - Méthodes visuelles - Espace et travail ouvriers - Territoires logistiques - Urbanisme participatif - Photographie collaborative - Aires géographiques : France, Allemagne (dont ancienne RDA).

---

**DANG VU Hélène**

Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire.

---

**DAUBAS Charles**

Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.

---

**DESROUSSEAUX Maylis**

Droit de l'environnement - Protection des sols - Aires géographiques : Europe, Cambodge

---

**DE TILIÈRE Guillaume**

Lien entre les transports, la mobilité et - Planification des transports, études des projets bus, tramway, métro et ferroviaire; conception de grands projets de transport - Programmation des gares et pôles d'échanges.

---

**DIDIER Sophie**

Pouvoir - Gouvernance métropolitaine - Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques - Comparatisme Nord/Sud - Circulation internationale des modèles - Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.

---

**DORSO Franck**

Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.

---

**GARDESSE Camille**

Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

---

**IDT Joël**

Projets urbains - Régulation de l'action collective - Jeu d'acteurs - Politique et technique - Urbanisme rural

---

**JAGLIN Sylvie**

Infrastructures et services urbains ; changements socio-écologiques et gestion des réseaux urbains ;

---

enjeux et politiques énergétiques ; pratiques de consommation (eau, énergie) ; précarité hydrique et énergétique. Aires géographiques : France, Afrique subsaharienne ; villes des Suds

---

**JARRIGEON Anne**

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

---

**KORSU Emre**

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

---

**LACROIX Guillaume**

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Ingénierie - Management de projet - Professions de l'urbain - Métropolisation - Aménagement dans le Grand Paris.

---

**LAPALUD Pascale**

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genré - Approche sensible - Innovation - Budget genré - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

---

**LE NÉCHET Florent**

Articulation transport / aménagement sur le temps long. Systèmes de villes. Pratiques de mobilité. Report modal. Accessibilité. Analyse spatiale. Modélisation des transports. Données et enquêtes de mobilité.

---

**LEFÈVRE Christian**

Sciences politiques - Gouvernance urbaine - Stratégies territoriales - Politiques publiques territoriales - Relations internationales des villes.

---

**LELÉVRIER Christine**

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

---

**MERCIER Stéphane**

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée - Communication - Participation.

---

**MIOT Yoan**

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

---

**MONNET Jérôme**

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

---

**NAVARRE Françoise**

Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

---

**NOYÉ Christophe**

Logement social - Politiques locales de l'habitat - Peuplement - Attribution du logement social - Diagnostic de l'habitat

---

**ORILLARD Clément**

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

---

**PASSALACQUA Arnaud**

---

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

---

**PÉTILLOT Anne**

---

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

---

**RACHMUEHL Virginie**

---

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

---

**REDOUTEY Emmanuel**

---

Stratégie urbaines et territoriales - Démarches de programmation urbaine - Métiers de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage - Sobriété foncière - Transformation/adaptation des patrimoines bâtis - Sociologie urbaine - Risques naturels - Expérimentations architecturales et urbaines

---

**ROSSIGNOL Lilite**

---

Mobilités et trajectoires résidentielles - Dimensions sociales de l'habitat - Vulnérabilités résidentielle - Socialisations spatiales- Travail domestique - Genre et épistémologies féministes- Méthodes qualitatives

---

**RUNET-ARNOUX Pablo**

---

Habitat - Immigrés, réfugiés - Intégration sociale et économique -Précarité

---

**SIESSIE Lhouany**

---

Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

---

**SIMON Gwendal**

---

Tourisme, loisirs, culture, acteurs de la philanthropie, pratiques de mobilités, accès à la ville

---

**SIMONNEAU Claire**

---

Production et gestion urbaines - Foncier - Habitat - Gouvernance - Aide internationale - Communs - Villes des Suds - Aires géographiques : Afrique de l'ouest.

---

**SOUAMI Taoufik**

---

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

---

**STRANSKY Vaclav**

---

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

---

**TORRES Ana Cristina**

---

Production de la nature urbaine - Gestion de la nature urbaine - Écologie urbaine - Écologie politique urbaine - Justice environnementale urbaine - Conflits et luttes environnementales urbaines - Conservation de la biodiversité - Nature - Biodiversité.

---

**VANIER Martin**

---

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

---

**VIVANT Elsa**

---

Urbanistes au travail; écritures documentaires; politiques de drogues; marginalités et vulnérabilités; États-Unis

---

**WENGLENSKI Sandrine**

---

---

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

**ZEMBRI Pierre**

---

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

**ZEPF Marcus**

---

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

## CO-DIRECTEURS

Jérôme Monnet  
(Université Gustave Eiffel)

Marcus Zepf  
(UPEC)



## ASSISTANCE DE DIRECTION

Gestion des vacataires d'enseignement  
**Khadijja Mecheti**  
khadijja.mecheti@univ-eiffel.fr

## SERVICE FINANCIER

Gestion des commandes pédagogiques  
Suivi des voyages d'études  
**Chantal Ferreira**, responsable  
chantal.ferreira@u-pec.fr

## BUREAU D'AIDE À

### L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Aide à la recherche de stages  
Conventions de stage  
Gestion de l'annuaire  
des anciens diplômés  
et des étudiants  
**Sandrine Vazquez**  
sandrine.vazquez@u-pec.fr

## SERVICE COMMUNICATION

Organisation de l'événementiel  
Site web et réseaux sociaux  
Éditions de documents de  
communication  
**Marine Batista**  
marine.batista@u-pec.fr

## LAB'URBA

Gestion administrative et financière  
**Sabine Hermenault**  
hermenault@u-pec.fr

## CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES

**Samia El Mars**  
samia.el-mars@univ-eiffel.fr

**Elodie Médélice**  
elodie.medelice@u-pec.fr

## SERVICE DE LA SCOLARITÉ

Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, réservations des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys

**Valérie Camard**

M2 PROMU, M2 DUI, M2 HRU

valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01.71.40.80.90

**En cours de recrutement**

M1, M2 AUDE

scola-eup@univ-eiffel.fr

**En cours de recrutement**

M2 Environnements, M2 TM, activités communes (M2)

scola-eup@u-pec.fr

**Myriam Tidjani**

M2 DETER, M2 Expertise internationale, M2 Urba XP,  
Informations mobilité encadrée à l'étranger, aides à la mobilité,  
séjours d'études, stages

myriam.tidjani@u-pec.fr | 01.71.40.80.34

## SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

Gestion administrative des stagiaires, informations,  
gestion des inscriptions, admissions

**Marie-Claire Coco** - M2 MOPU

fc-eup@u-pec.fr

## SERVICE PARTENARIATS

Chargée de mission Relations avec les partenaires professionnels et Formation continue

**Marie-Paule Rousseau**  
marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr

## RELATIONS INTERNATIONALES

Valorisation et développement à l'international de l'EUP et du Lab'Urba

**Aurélié Messias**

aureliemessias@u-pec.fr

## CHAIRE

### " AMÉNAGER LE GRAND PARIS "

Animation scientifique de la Chaire

**Guillaume Lacroix**

guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

## PROGRAMME E-CITY

**François Folliet**

Assistante à la direction du programme E-city

francois.folliet@u-pec.fr

**Ryma Hachi**

Ingénieure de recherche E-city

ryma.hachi@u-pec.fr

## BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER

Consultation du fonds ancien, aide à la recherche bibliographique

**José Mayorga**

jose.mayorga@u-pec.fr

## 3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

### ▪ BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est présent au sein de l'EUP.

- Sur RDV, la chargée de ce service conseille et accompagne les étudiant-es dans la recherche de stage afin de faciliter l'entrée dans le monde professionnel.

- Le « **Réseau EUP** » est un réseau de la communauté de l'EUP réunissant étudiant.es, enseignant.es, diplômé.es et professionnel.les. C'est également une plateforme d'offres de stage et d'emploi.

<http://www.reseau.eup.fr/>

- La gestion administrative des conventions de stage est gérée par le BAIP via **Pstage**.

<https://www.eup.fr/formations/stages-baip-reseau-eup>

- Des enquêtes d'insertion de l'EUP sont réalisées par le BAIP et consultables sur le site de l'EUP.

<https://www.eup.fr/formations/insertion-professionnelle>

**Responsable : Sandrine Vazquez** - Bureau A209

Courriel : [baip-urbanisme@u-pec.fr](mailto:baip-urbanisme@u-pec.fr)

### ▪ CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché-es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant-es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

▪ L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>

▪ L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

#### SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

##### Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : [vie.etudiante@univ-eiffel.fr](mailto:vie.etudiante@univ-eiffel.fr)

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

▪ Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15

▪ Mardi : 10h-21h15

▪ Jeudi : 9h-21h45

▪ Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

#### FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

##### Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : [association@u-pec.fr](mailto:association@u-pec.fr)

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

### ▪ ÉTUDES ET HANDICAPS

#### RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : [handicap@u-pec.fr](mailto:handicap@u-pec.fr)

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

## RESSOURCES UPEM/UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : [accueilhandicap@u-pem.fr](mailto:accueilhandicap@u-pem.fr)

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

### VOTRE CONTACT A L'EUP

**Référente handicap : Sabine Hermenault** – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : [sabine.hermenault@u-pec.fr](mailto:sabine.hermenault@u-pec.fr)

## • ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant-es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

**À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université :** nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun-e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

## • SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant-es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

## • RESSOURCES DOCUMENTAIRES

### SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OS036, bâtiment COPERNIC

Courriel : [Christelle.Otin@univ-eiffel.fr](mailto:Christelle.Otin@univ-eiffel.fr)

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

### BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : [jose.mayorga@u-pec.fr](mailto:jose.mayorga@u-pec.fr)

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

**Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga**

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

**Informations complémentaires :**

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

**BIBLIOTHEQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)**

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr/vie-de-campus/bibliotheques>

**BIBLIOTHEQUE DU MAIL DES MECHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL - UPEC)**

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

**CENTRE DE DOCUMENTATION ET MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION** (accessible à tous et toutes les étudiant.es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : [mediatec@institutparisregion.fr](mailto:mediatec@institutparisregion.fr)

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

**Informations complémentaires :**

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

**▪ AIDES FINANCIERES**

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

**▪ RESTAURATION**

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

## • ASSOCIATIONS ETUDIANTES - RESEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES

---



### LE BUREAU DES ETUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : [bde.eup@gmail.com](mailto:bde.eup@gmail.com)

---



### LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : [contact@junioreup.fr](mailto:contact@junioreup.fr)

→ <https://www.junioreup.fr/>

---



### L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : [association.asheup@gmail.com](mailto:association.asheup@gmail.com)

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>

---



### L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômés. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômés en activité professionnelle.

Courriel : [alumni.eup@gmail.com](mailto:alumni.eup@gmail.com)

---

## 3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

### 1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

#### « OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante<sup>1</sup> ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

#### « HARCELEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante<sup>2</sup>. »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

#### « AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte<sup>3</sup> »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

---

<sup>1</sup> Article 621-1 du Code Pénal.

<sup>2</sup> Article 222-33 du Code Pénal.

<sup>3</sup> Article 222-22 du Code Pénal.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

#### **LES SPECIFICITES LIEES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant-es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant-es et les étudiant-es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

## **2. QUE FAIRE ?**

### **SI VOUS ETES VICTIME :**

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami-es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

### **SI VOUS ETES TEMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :**

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.  
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

## **3. RESSOURCES ET CONTACTS**

### **À L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :**

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalment.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
  - échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
  - Guide pratique pour s'informer et se défendre : <http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

#### À L'UNIVERSITE :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : [viuetudiante.harcèlement@univ-eiffel.fr](mailto:viuetudiante.harcèlement@univ-eiffel.fr)  
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : [egalite@u-pec.fr](mailto:egalite@u-pec.fr)  
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

#### À l'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre en 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 : [https://youtu.be/4DTDxKE\\_3JA](https://youtu.be/4DTDxKE_3JA)
- Rédaction du présent texte.

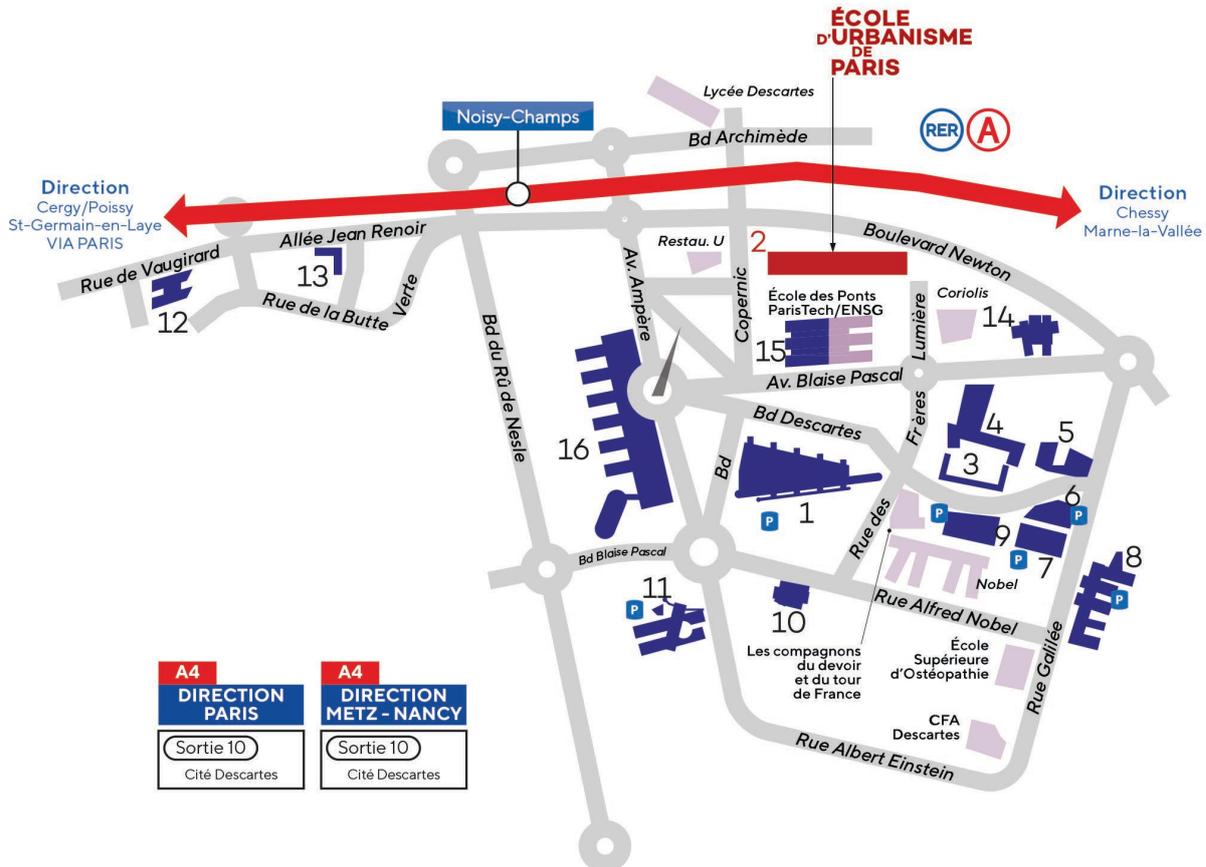
Ce plan d'action se poursuit en 2022-2023 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

## 3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE  
D'URBANISME  
DE  
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL  
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne**  
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

# **ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS**

**École d'Urbanisme de Paris – EUP**

<https://www.eup.fr>

Service communication

Date de publication: Septembre 2023

